



Réunion Publique
salle des Fêtes de Melles
SAMEDI 8 MARS 2014

RASSEMBLER ...COMMUNIQUER...PARTICIPER

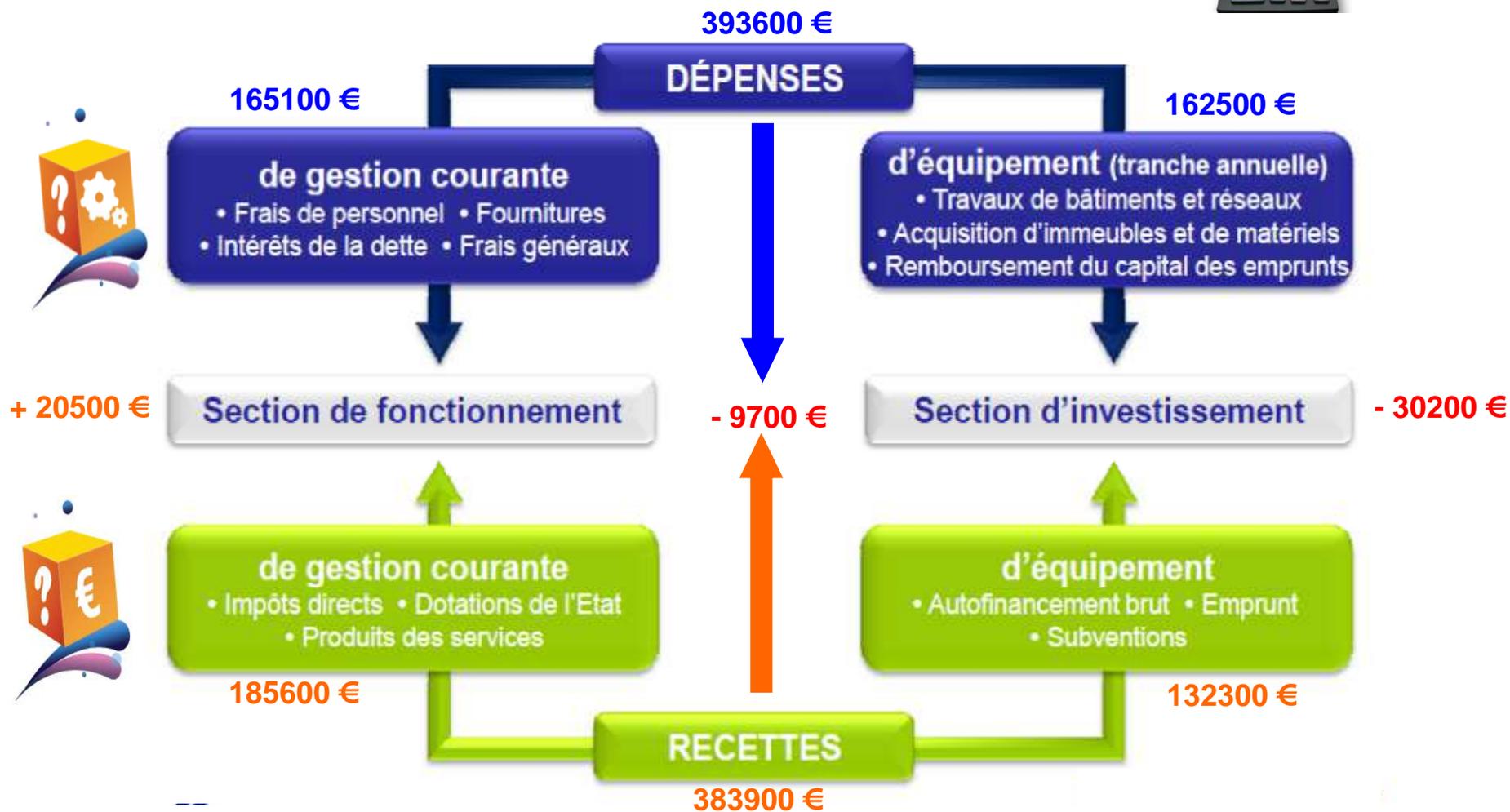


- **Bienvenue à notre Réunion Publique**
- **Introduction : notre projet**
- **Nos engagements :**
 - Gestion saine des finances communales,
 - Transparence et communication avec les administrés,
 - Relations avec l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels,
 - Mieux vivre à Melles : quelques idées ...
 - Gestion efficace du patrimoine communal,
 - Le Tourisme, un enjeu majeur pour notre commune,
 - Melles : l'eau potable.
- **Conclusion**

Gestion saine des finances communales



• L'état des finances communales : 2013



Fonds de roulement : + 288900 €

Gestion saine des finances communales

▪ L'état de la Dette :

D'après les informations du trésor Public de St Béat, la dette s'élevait à fin 2013 à **253000 €**

Malgré nos diverses démarches (Maire, Trésor Public, Préfecture,..), nous ne savons toujours pas l'origine de cette dette.

▪ Les mauvaises surprises pour 2014 :



- Ajournement coupes de bois plan ours : le Fonds Français pour la Nature et l'Environnement à accordé (en 2004), suite à la demande de Mr le Maire actuel, un report de 10 ans pour le paiement de la somme de **117832€**
Voici la réponse du FFNE.

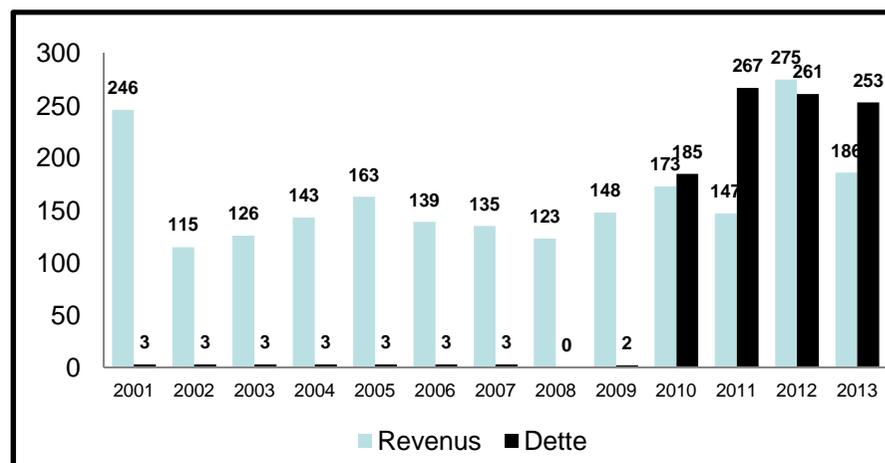


Présentation
Microsoft Office PowerP

- Lors de l'adhésion de la commune de Melles au SMEA (2009), ce syndicat a réclamé l'excédent perçu par la commune pour réaliser les travaux non effectués. Mais le Maire de Melles, malgré son engagement lors de l'adhésion, a toujours refusé de verser les sommes perçues. Aujourd'hui, la commune est dans une situation de blocage des travaux avec le SMEA. Nous comprenons pourquoi notre courrier recommandé au Maire relatif à la dette melloise est resté sans réponse.

La somme à régler au SMEA est de 91000 €.

- Le vote par le Conseil Municipal du 22/02/2014 du paiement de la facture de **32000 €**, pour les travaux des WC publics.





Gestion saine des finances communales

Bilan des finances :

- Dette : **253000 €** dont encours des dettes bancaires et assimilées : **243600 €**
- Remboursement FNNE : **117832 €**
- Remboursement SMEA : **91000 €**
- Facture WC publics : **32000 €**

Au total, cela fait une sortie de trésorerie de 240832 €- que le Conseil Municipal et le Maire en tête ont « oublié » de mentionner dans leur bilan de gestion !... Sans compter tout ce qui nous resterait à découvrir !

Rappel : le fonds de roulement à fin 2013 est de **288900 €**

Consultable sur le Site :

www.contribuables.org

Note de la commune de MELLES
d'après le niveau de ses dépenses
en 2012



Notre engagement : Assurer une gestion saine des finances communales:

- Identifier les priorités d'investissement en fonction du budget et de l'avis des habitants,
- Rechercher de nouvelles sources de revenus (valoriser nos forêts, rechercher des subventions,.....).

Transparence et communication avec les administrés

Création d'un site internet Mairie actif



Les réunions du Conseil Municipal ouvertes aux questions du public



Une participation des habitants aux projets importants

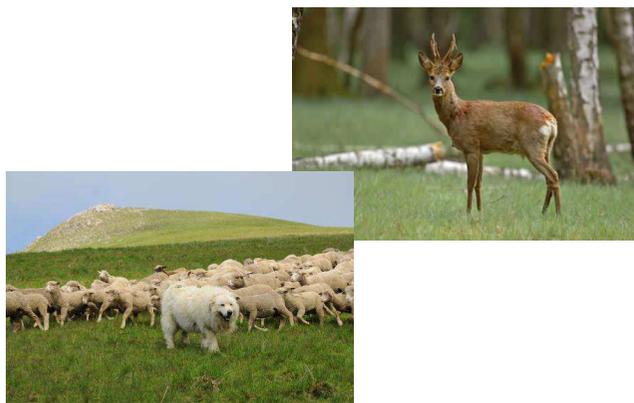


Création de commissions externes pour faire appel aux compétences



Relations avec l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels

Autonomie de la Chasse et du Groupement Pastoral



Relations de confiance entre associations et municipalité

MELLES



Travailler avec les acteurs institutionnels



Mieux vivre à Melles : quelques idées....

L'aide aux personnes âgées

Toutes les générations doivent trouver un certain nombre de solutions essentielles auprès de l'équipe municipale (droits aux aides diverses : matériel, services, assistance...)



La solidarité : développer de nouvelles bases pour plus de solidarité entre tous les habitants de Melles (transports, courses, jardinage...)

Les loisirs : mise en œuvre de nouvelles idées

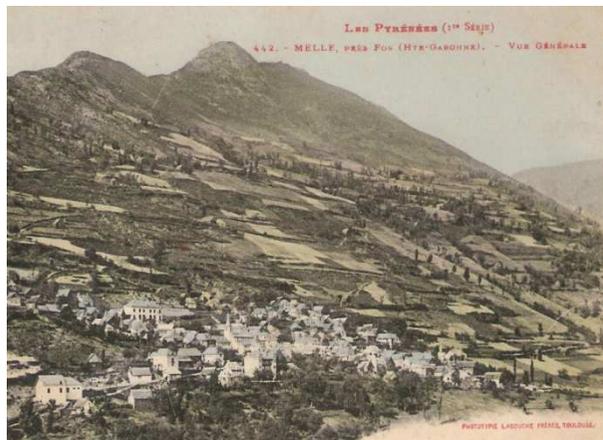
(bibliothèque, conférence sur l'alimentation, le bien-être, la santé..., des cours de gym...)



L'animation : l'équipe municipale soutiendra les associations (Club des Amis de Melles et Relais des Arts et de la Culture) pour multiplier les événements de rencontre (concours de belote, des lotos, « soirées coin du feu » pour partager et transmettre cette mémoire riche de nos aînés, repas des anciens....)

Gestion efficace du patrimoine communal

Aménagement du presbytère



Gestion raisonnée de la forêt communale



Réhabilitation des chemins de randonnée



Création d'une aire de jeux



Le Tourisme, un enjeu majeur pour notre commune

Un espace de repos pour les randonneurs



Réhabiliter et baliser nos chemins de randonnées



Réhabiliter les refuges de montagne

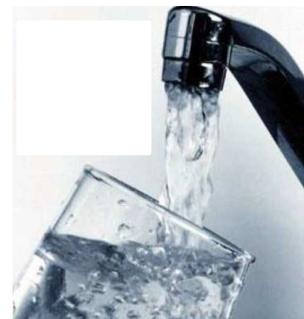


Aménager des lieux de convivialités

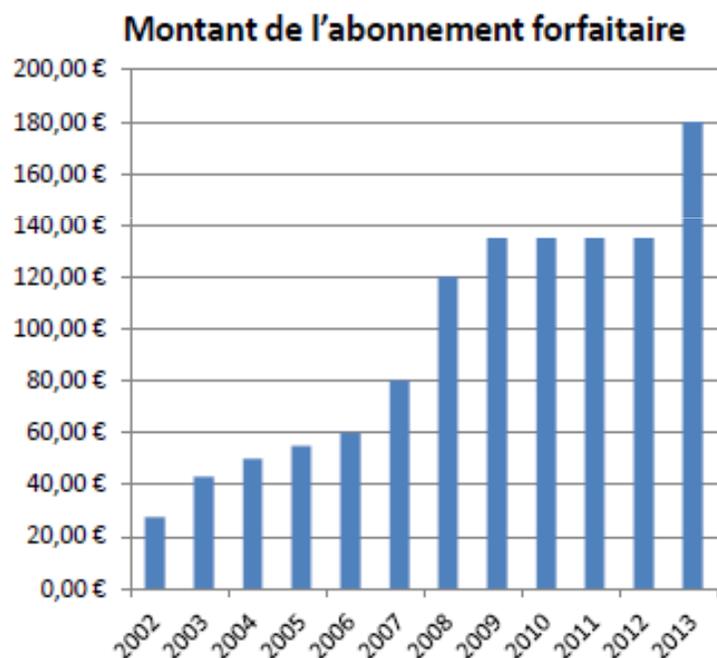


Melles : l'eau potable

"L'eau paie l'eau" : les usagers supportent, par leurs factures d'eau, l'essentiel des dépenses liées à la gestion de l'eau qu'ils consomment ; le budget des communes, pour les services de l'eau et de l'assainissement, doit être autonome, les recettes équilibrant les dépenses.



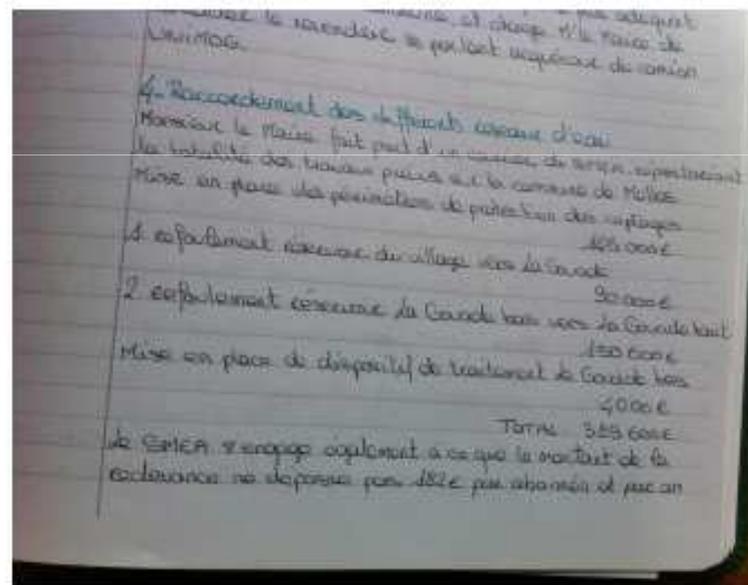
La distribution et la collecte des eaux sont des services locaux, leurs prix sont donc établis localement.



2013 : estimation proposé* par le SMEA dans le cas de la réalisation des travaux envisagés (raccordement de réseaux, protection des captages, traitements), ce qui correspond à une augmentation du prix de 30% par rapport à l'année 2012.

La facture que vous recevez début 2014, correspond à votre abonnement 2012.

Travaux envisagés par l'actuel conseil municipal



Tout usager d'un service d'eau potable est en droit d'exiger la fourniture d'une eau propre à la consommation.

Il ne suffit pas qu'une collectivité ait tout mis en œuvre pour délivrer de l'eau potable, cette eau doit être effectivement potable. **Le service d'eau potable a une obligation de résultat.**

L'eau, une richesse à préserver

